

STRATÉGIE CENTRE-VILLE

Mémoire présenté à l'Office de consultation publique de Montréal
2 novembre 2016



Corporation de développement communautaire (CDC) Centre-Sud

2187 rue Larivière | Montréal, Qc | H2K 1P5 | 514 521 0467 | www.cdccentresud.org

TABLE DES MATIÈRES

1. INTRODUCTION

1.1.LA CORPORATION DE DÉVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE DU CENTRE-SUD

2. AVIS GÉNÉRAL SUR LA STRATÉGIE

3. GRANDES THÉMATIQUES

3.1.TRANSPORT

3.2.MILIEU DE VIE

3.3.ÉCONOMIE

4. CONCLUSION

1. INTRODUCTION

1.1. LA CORPORATION DE DÉVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE DU CENTRE-SUD

La Corporation de développement communautaire (CDC) Centre-Sud est le regroupement multisectoriel des organismes communautaires qui desservent la population du territoire délimité à l'ouest par St-Laurent, au nord par Sherbrooke, à l'est par la rue L'Espérance et au sud par le fleuve (à l'exception du Vieux-Montréal). La CDC Centre-Sud regroupe une cinquantaine d'organismes communautaires ainsi que des entreprises d'économie sociale et des institutions qui s'identifient à sa mission.

La CDC Centre-Sud a pour mission de favoriser la participation active du mouvement communautaire au développement socio-économique du milieu

Nos objectifs :

- Regrouper les organismes communautaires qui desservent la population du territoire;
- Susciter la concertation entre les groupes communautaires et avec les partenaires publics, privés, associatifs et communautaires
- Favoriser le développement communautaire par la promotion des activités et services des organismes communautaires locaux, le développement de partenariats, la mise en commun des ressources et le développement de services susceptibles de répondre aux besoins du milieu;
- Soutenir et faire la promotion d'initiatives de développement local qui favorisent une plus grande vitalité socio-économique, dans une perspective de lutte à la pauvreté et à l'exclusion sociale ainsi que de développement durable.

La CDC Centre-Sud a mis en place et coordonne un mécanisme intersectoriel et multiréseaux de concertation locale, la Table de développement social Centre-Sud, qui mobilise l'ensemble des acteurs concernés par le développement social local autour d'une double mission : améliorer la qualité et les conditions de vie de la population du territoire et améliorer la capacité collective d'agir. De plus, depuis 2014, la CDC Centre-Sud coordonne la démarche de revitalisation urbaine intégrée (RUI) du quartier Sainte-Marie.

Au cours des dernières années, la CDC Centre-Sud a, à plusieurs occasions, consulté ses membres et la population en général autour des grands enjeux de développement du territoire. Nous avons ainsi produit et présenté plusieurs mémoires à l'Office, notamment dans le cadre des consultations pour l'adoption du PPU Ste-Marie (2011), le Projet de développement

de la Maison de Radio-Canada (2009) et le Plan de développement de Montréal (2014), ce dernier en collaboration avec le groupe-conseil Tous pour l'Aménagement du Centre-Sud (TACS). De son côté, la CDC Centre-Sud a mené, en 2012, une consultation citoyenne intitulée Quartier vert et sécuritaire, dont le rapport a été déposé aux élus de l'Arrondissement Ville-Marie en 2013.

Aujourd'hui, nos réflexions sur la Stratégie Centre-Ville se veulent donc une mise à jour des enjeux déjà soulevés lors des mémoires précédents.

2. AVIS GÉNÉRAL SUR LA STRATÉGIE

De façon générale, le document de consultation sur la Stratégie Centre-Ville dresse un portrait réaliste de la situation actuelle de celui-ci. Il souligne bien sa particularité de *centre-ville habité* et met l'accent sur la mixité sociale et fonctionnelle en tant qu'atouts structurels. Il faut toutefois relativiser cette vision, car, aujourd'hui, ces caractéristiques sont menacées par la priorité accordée aux projets d'envergure métropolitaine plutôt qu'aux besoins locaux et par la construction effrénée d'unités de condos de petite taille.

Ce sont deux fonctions du centre-ville qui s'entrechoquent ici, soit le centre-ville comme milieu de vie et aussi lieu de convergence. Ces positions ne sont pas irréconciliables, elles sont même complémentaires à l'occasion, mais il nous semble important que cet état de fait soit pris en considération.

3. GRANDES THÉMATIQUES

3.1. TRANSPORT :

Le quartier Centre-Sud est une voie d'accès majeure pour Montréal et le centre-ville. Il relie la Rive-Sud et l'Est de l'île de Montréal et compte de nombreuses voies de transit (De Lorimier, Papineau, Notre-Dame, etc.). Le quartier a une vocation résidentielle et compte de nombreuses familles. La forte circulation de transit déborde dans le réseau local et a un impact non négligeable sur la qualité de vie des résidents.

Il est donc évident qu'une meilleure intégration des principes d'apaisement de la circulation dans les zones sensibles (les écoles, les parcs, les zones fortement résidentielles, etc.) et une plus grande harmonie dans la cohabitation des modes de transport priment à l'intérieur de cette démarche.

Concernant l'offre de transport en commun, bien que le quartier soit desservi par une offre variée (quatre stations de métro et autobus), on constate que, paradoxalement, les déplacements internes sont difficiles et privent certains groupes de la population, les personnes âgées en particulier, d'une certaine autonomie dans leurs déplacements.

Recommandations :

- Que la planification des transports et de la circulation tienne compte des spécificités locales et mette l'accent sur le développement du transport actif. Que l'on priorise le déplacement des individus et non de leur voiture vers le centre-ville;
- De façon prioritaire, la CDC Centre-Sud considère qu'il est essentiel de faciliter et de sécuriser l'accès aux écoles primaires et secondaires, aux parcs, aux stations de métro et au pôle Frontenac.
- Apaiser la circulation sur les rues locales résidentielles afin d'éviter que celles-ci ne deviennent des voies de débordement et de circulation de transit.
- Améliorer la convivialité des nombreuses artères qui sillonnent le territoire telles que les rues Papineau, De Lorimier, Sainte-Catherine, Iberville, Frontenac et Bercy.

3.2. MILIEU DE VIE :

HABITATION :

Sur cet aspect, la CDC Centre-Sud endosse les recommandations présentées dans le mémoire de la table de concertation Habiter Ville-Marie.

Il nous semble toutefois important de souligner les besoins des organismes communautaires en termes de locaux. En effet, le développement immobilier des dernières années a eu des répercussions tangibles sur le prix des loyers que doivent défrayer les organismes communautaires qui desservent la population du Centre-Sud. Cette situation, doublée d'une stagnation du financement à la mission des organismes, a des répercussions directes sur les services offerts aux citoyens lorsqu'on considère que les organismes communautaires ont des actions structurantes sur la qualité de vie du quartier allant largement au-delà du seul champ d'action de l'itinérance.

Recommandations :

- Élaborer une stratégie spécifique destinée aux organismes communautaires pour favoriser le maintien et l'amélioration des locaux communautaires.

ACCÈS AU FLEUVE :

L'accès au fleuve constitue un enjeu de premier plan pour le quartier Centre-Sud. Le parc Bellerive, qui est actuellement le seul endroit où il est possible de voir le fleuve, et les terrains qui le bordent de part et d'autre représentent une extraordinaire opportunité de redonner véritablement accès au fleuve aux citoyens et de devenir un lieu phare du quartier. Ces espaces sont toutefois délaissés, sous-fréquentés et peu mis en valeur, en plus d'être coupés et isolés du reste du quartier par la rue Notre-Dame. Cette volonté émise dans le document de consultation est partagée par plusieurs citoyens et organismes du milieu.

Recommandations :

- Qu'une attention particulière soit portée pour aménager, sécuriser et faciliter l'accès au parc Bellerive.
- Que les futurs aménagements aux abords du fleuve conservent des fonctions publiques.
- Que la ville saisisse l'opportunité d'agrandir le parc Bellerive en devenant propriétaire du terrain appartenant au MTQ à l'Est du parc.

3.3. ÉCONOMIE :

CULTURE :

Le développement économique du quartier s'appuie sur une industrie culturelle actuellement en plein essor. Ce territoire, qui va des rues L'Espérance à Berri et de la rue Sherbrooke jusqu'au fleuve, a d'ailleurs été reconnu comme le Pôle de création culturelle des Faubourgs. La forte présence d'acteurs créatifs est un atout important et, pour soutenir l'activité économique dans ce secteur, il faut prioritairement augmenter les espaces de création disponibles et accessibles et favoriser la rétention et le recrutement de nouvelles entreprises.

Recommandations :

- Mettre de l'avant la culture comme axe de développement du quartier en s'assurant de l'arrimage avec d'autres plans de développement existants : Agenda 21 de la culture, plan de tourisme Montréal, politique de développement culturel de la Ville de Montréal, etc.

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE TERRITORIAL :

Les deux dernières années ont été le théâtre d'une réorganisation des interventions de la Ville et des gouvernements provincial et fédéral en matière de développement économique. La coupe de 55% du financement des Centres Locaux de

Développement (CLD) et le non-renouvellement du programme Développement Économique Communautaire (DEC) a entraîné la disparition des organismes qui avaient une action structurante en cette matière. Jadis, la Corporation de Développement Économique Communautaire (CDEC) Centre-Sud Plateau Mont-Royal jouait un rôle central dans la mobilisation et la réalisation de projets à caractère économique. Grâce à son ancrage dans les quartiers, elle accompagnait les entrepreneurs dans toutes les étapes de réalisation de leur projet, particulièrement ceux du domaine de l'économie sociale. Malheureusement, cette approche territoriale ne fait plus partie du mandat de PME MTL centre-ville, organisation qui a pris la relève de la CDEC.

Recommandations :

Que la Ville de Montréal supporte les instances de concertation existantes dans les quartiers pour qu'elles mettent en place des stratégies territoriales en matière de développement économique.

4. CONCLUSION :

Il nous semble important de souligner ici trois enjeux majeurs qui nous interpellent plus particulièrement.

INDICATEURS DE PERFORMANCE ET GOUVERNANCE :

De l'aveu même des responsables de la stratégie, le centre-ville connaît un développement soutenu depuis quelques années. En ce sens, cette dernière a comme objectif de l'orienter et d'exploiter ses effets structurants comme moteur de rayonnement pour la métropole. Dans ce contexte, il nous semble incontournable que le plan d'action qui découlera de l'adoption de la Stratégie Centre-Ville soit doté d'indicateurs permettant d'en évaluer sa portée. De plus, un mécanisme de mise en œuvre et de rétroaction vers la communauté devrait également faire partie de ce plan d'action.

Recommandations :

Que la Ville développe des indicateurs de performance pour la Stratégie Centre-Ville et mette en place une structure de gouvernance ouverte.

DENSIFICATION DU QUARTIER SAINTE-MARIE

Dans l'état actuel du centre-ville de Montréal, nous sommes particulièrement préoccupés par le fait que c'est dans le quartier Sainte-Marie que se trouve le plus grand potentiel de développement et de densification. La présence de plusieurs services, tels que les écoles, lui confère un caractère attractif pour les promoteurs privés. Nous sommes d'avis qu'une attention particulière devrait être portée au développement de ce quartier, afin préserver ses caractéristiques culturelles et

sociales. Il nous semble primordial de respecter les populations déjà présentes sur le territoire, ainsi que ses organismes communautaires et culturels.

CONTRIBUTIONS DES ORGANISMES COMMUNAUTAIRES AU DÉVELOPPEMENT

La Stratégie Centre-Ville reconnaît partiellement l'importance de la contribution des organismes communautaires à la qualité du milieu de vie, de même que leur contribution au développement économique local. De fait, les actions de ces derniers dépassent largement le seul cadre de l'intervention auprès de populations marginalisées.

Les organismes contribuent au développement d'une offre de services de proximité en différents domaines, services qui sont parfois offerts contre rémunération, mais majoritairement gratuits. Les organismes sont des employeurs qui contribuent à l'embauche locale, des consommateurs qui contribuent à l'économie locale, des entrepreneurs qui développent des solutions novatrices aux enjeux de leur milieu. Il faudrait toutefois éviter de faire une interprétation trop restrictive de ces principes, la contribution au développement économique des organismes communautaires n'étant pas seulement fonction de leur contribution à l'économie marchande.

Plus important encore, les organismes communautaires sont au centre de la vie des citoyens. Ils sont les instigateurs d'initiatives de développement local qui favorisent une plus grande vitalité socio-économique, et ce, dans une perspective de lutte à la pauvreté et à l'exclusion sociale ainsi que de développement durable.